Privilégier les études ou le métier

Par **liloo83**, le **21/08/2017** à **01:21**

Bonsoir à tous.

Ce soir je poste mon premier message sur le forum pour solliciter votre aide. En effet, j'ai commencé les études de droit l'année dernière (ayant déjà un an post bac derrière moi), et bien m'en a pris car j'ai découvert une réelle passion. Enfin une réelle "passion" est peut être un grand mot car tout ce que j'ai fait ne m'a pas plus. J'ai détesté le civil, adoré le droit constitutionnel par exemple.
Cependant je me suis également rendu compte que je ne voulais pas continuer dans cette branche car c'était beaucoup trop intellectuel au quotidien, du style rester assis dans son bureau... Sans forcément de "challenge", d'excitation...
(Attention ceci reste ma vision de la chose, peut être est-ce erroné?)
De plus, je ne me vois pas décider du sort ou de la vie de quelqu'un, dans le sens ou je ne suis personne, et j'ai horreur de l'injustice, je me vois mal défendre l'indéfendable. (Je vous dresse un petit portrait pour que vous soyez plus apte à me répondre).
Cependant le droit est extrêmement enrichissant, et j'adore apprendre et connaitre sans cesse des choses nouvelles. Alors voilà je me dis que je ne suis qu'en première année, que je n'ai peut-être pas tout vu, mais je reste quand meme sur ma première impression qui était plutôt que je faisais le droit plus par loisir, que par véritable intérêt professionnel, puisque je ne me voyais pas exercer une profession juridique...
Après je ne connais pas tous les métiers, on dit qu'il y en a énormément mais j'en vois pas 3 millions non plus, et puis ils auront quand même tous a voir avec le droit, qui est certes super intéressant mais quand même assez "lourd" au quotidien si je peux dire... (encore une fois c'est ma vision)
Qu'est ce que vous en pensez ?
Est ce que vous me conseilleriez de continuer dans cette voie si les études me plaisent, ou de viser plus le job qui me correspond au niveau de ma personnalité directement ?
Désolé si la question vous semble un peu bizzare mais j'ai du mal à y voir clair.
Je vous souhaite une bonne soirée,
et si j'en ai heurté quelques uns face peut être a mes clichés sur le droit sachez que vous pouvez me démontrer le contraire ou que mes opinions sont encore une fois en rapport avec ma personnalité, qui est surement différente de la votre. ce n'est pas une critique.
Merci à vous :-)

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/08/2017** à **11:30**

Bonjour

Il est beaucoup trop tôt pour se prononcer. C'est à partir de la L2 que vous allez vraiment faire du droit. Déjà ce qui est rassurant c'est que le droit constitutionnel vous a plu. Peut-être avez vous un profil plus publiciste qui se confirmera en L2 avec le droit administratif.

Par **Herodote**, le **21/08/2017** à **12:14**

Bonjour,

Résumer des métiers à "rester assis derrière un bureau" est extrêmement simpliste et j'irai même jusqu'à dire faux, vu ceux que vous semblez désigner. Il n'existe pas de métiers qui se limitent à cela. Je peux vous dire qu'il est possible de faire des choses passionnantes en restant assis. Par ailleurs, la vision que vous semblez avoir de la profession d'avocat est extrêmement tronquée et peu conforme à la réalité.

Isidore a parfaitement raison, à ce stade, vous ne connaissez pas grand chose au droit, il est donc trop tôt pour se faire une réelle opinion.

Après, si vous cherchez des métiers d'action, où l'on bouge un peu (ou beaucoup), il y en a pas mal à l'issus des métiers du droit: Police, Gendarmerie, Armée... Il s'agit de métiers où l'on est souvent assis derrière un bureau (du moins pour les grades élevés), mais où il y a pas mal de terrain aussi.

Le droit ne se limite pas à Avocat et Magistrat ! D'ailleurs, il s'agit de métiers très dynamiques. Les procureurs se déplacent sur les scènes de crime, dirigent les enquêtes et enfin, requièrent des peines à l'audience. Le métier d'avocat est très dynamique également (enfin, cela dépend des spécialités).

Il est beaucoup trop tôt pour avoir un jugement aussi tranché. Le seul moyen de se faire une vision crédible sur un métier est de faire des stages, même relativement courts.

Par **liloo83**, le **21/08/2017** à **12:38**

Bonjour, merci pour vos réponses :)
Par rapport à votre message Hérodote, comme je l'ai signalé dans le mien, c'est certainement un cliché, je le sais, puisque je ne connais pas cette profession. Cependant, vu mon profil je me dis que ce n'est peut être pas fait pour moi. Après, encore une fois je ne connais pas, et je suis entièrement d'accord avec vous sur le fait que le meilleur moyen pour connaitre, ou tout du moins envisager une profession reste le stage.
C'est d'ailleurs ce que je dois me dépêcher de trouver.
Par rapport à la police, à la gendarmerie, à l'armée, ça ne me plait pas du tout...
En tout cas merci d'avoir répondu :-)

Par **Herodote**, le **21/08/2017** à **14:48**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Si vous ne souhaitez pas faire un cursus de pur juriste, les IEP proposent des formations plus généralistes et peut-être plus proches de vos attentes (du droit, mais pas que). Jetez un coup d'oeil aux formations proposées et aux concours passerelle (qui vous permettent d'intégrer le cursus en cours de route).

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés